

Les Peintres à la plage

09 août 2026

Dossier administratif

A retourner à : [Artvor Hôtel de ville Service Culturel 22700 Perros-Guirec](#)

1) Documents administratifs à nous envoyer :

- [Attestation d'assurance responsabilité civile](#)
- [Photocopie recto verso de votre carte d'identité](#)
- [Pour les artistes non professionnels, joindre la déclaration ci-dessous signée :](#)

Je déclare sur l'honneur être artiste, artisan, non professionnel et ne pas participer à plus de deux manifestations de cette nature au cours de l'année civile. Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre. Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation applicable et des risques encourus en cas de fausse déclaration.

Fait àle :

[Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »](#)

2) Règlement de votre réservation de stand (Chèque à établir à l'ordre d'[Artvor](#))

Montant : 20 € plus 10€ d'adhésion à l'association.

3)Présence sur le site internet : www.festivalpeintresperros.com

Site du Festival, rubrique Les Peintres à la plage

Chaque artiste participant est présenté sur le site internet avec un visuel d'une de ses œuvres. Votre accord nous est nécessaire pour présenter l'œuvre de votre choix dans cette rubrique :

[Je donne mon accord pour présenter une de mes œuvres sous mon nom sur le site du festival et à créer un lien vers mon site ou blog. \(visuel à adresser par mail à Artvor\)](#)

[Bon pour accord](#)

[Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »](#)